



Révision prescrite le : 9 Septembre 2002  
 Approuvée le : 3 Juillet 2006  
 Exécutée à compter du : 17 Septembre 2007

LEGENDE

- Limite de zone
- Espace Boisé Classé (E.B.C.)
- Emplacement réservé pour la voirie / Largeur
- Emplacement réservé pour Equipement public
- Emprise du fuseau d'étude de l'A89
- Voie bruyante de type III. Distance de 100m.
- Secteurs affectés par le bruit le long de la RN7.

Prescriptions particulières

- Réglementation des accès
- Protection des rez-de-chaussée commerciaux
- Se référer au plan de détail n°4-1
- Se référer au plan de détail n°4-2
- Se référer au plan de détail n°4-3

Aliéas géologiques

- Zone de prévention
- Zone d'anciens travaux miniers

Risques d'inondations - Etude CNR, Mai 1993

- Limite de crue centennale

